



PS Renens

Charte pour les membres du Parti socialiste de Renens

La charte doit être signée par toute personne qui désire se présenter en tant que membre du PSR

En me présentant comme membre du PSR, **je m'engage à défendre** les valeurs socialistes dans le cadre d'un Etat de droit, démocratique et respectueux des libertés individuelles, basé sur le suffrage universel pour toute personne – suisse ou non – y résidant.

Je m'engage, notamment, à défendre et promouvoir :

- Un Etat de droit, démocratique et respectueux des libertés individuelles, basé sur le suffrage universel pour toute personne – suisse ou non – y résidant.
- La solidarité, notamment entre jeunes et aîné.es, bien portants et malades, contribuables aisés et de condition modeste.
- L'égalité des chances et la justice sociale, soit la répartition équitable des richesses et des savoirs, l'accès de toutes et tous à l'éducation, à la formation, aux soins, aux prestations sociales, aux transports et au logement. Cela signifie aussi garantir un service public universel de qualité.
- Privilégier les intérêts du parti à ceux personnels.
- Un modèle économique qui s'appuie d'abord sur les besoins de la population et vise à la satisfaction des besoins collectifs plutôt qu'à la maximisation du profit.
- Des conditions de vie et de travail décentes, conformes à la dignité de la personne humaine.
- Un environnement de qualité pour toutes et tous, en veillant à une utilisation intelligente de nos espaces de vie, des ressources naturelles.
- L'égalité de droits entre les genres et le respect de conditions-cadre juridiques et financières permettant à cette égalité de se concrétiser.
- La lutte contre les actes et les propos visant à la haine de l'autre, qu'ils soient racistes, religieux, sexistes, xénophobes ou homophobes.

Je m'engage à contribuer activement à la mise en œuvre des éléments du programme de législature adopté par le PS suisse, le PS vaudois et la section de Renens.

Je m'engage sur l'honneur à :

- adopter un comportement positif, en particulier en veillant à soutenir, appuyer et aider mes collègues, à ne pas les critiquer, de manière à soutenir l'esprit et la dynamique d'équipe.
- respecter la présente Charte et les Règles de fonctionnement du groupe socialiste
- défendre les valeurs socialistes et payer ma contribution selon les règles fixées, que ce soit à ma section, au parti cantonal et au parti suisse.
- m'engager aussi à participer à la vie de ma section ainsi qu'aux séances que ma qualité de membre lui confère (journées de formation, actions diverses etc.)
- m'engager activement dans la campagne de mobilisation de ma section
- être en règle avec le paiement de mes cotisations et de mes contributions et cas échéant régulariser ma situation selon les statuts du PSR.
- démissionner de ma charge électorale si le comité de la section devait constater le non-respect de l'un des engagements ci-dessus.
- J'affirme également ne pas être l'auteur.e de délits pénaux, ni d'être actuellement l'objet d'une procédure judiciaire.

Le non-respect de l'une ou plusieurs de ces clauses peut entraîner une sanction du PSR pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Nom..... Prénom

Lieu Date..... Signature.....